

Heol Eusa



BULLETIN MUNICIPAL D'OUESSANT

■ ÉDITO LE MOT DU MAIRE

Ar c'hozh amzer

LA SAISON TOURISTIQUE S'ACHÈVE, les moutons ont repris leur liberté et les ornithos sont « à poste ». Ouessant retrouve peu à peu sa tranquillité. L'automne, c'est la saison des premiers coups de vent. Il faut anticiper et se préparer. Il en va de même pour la commune : les travaux de sécurisation de l'église vont débiter dans les prochaines semaines. Si l'automne nous invite à ralentir, il ne nous invite certainement pas à nous arrêter. Suite à la visite du Préfet, l'Etat s'est fortement engagé à soutenir la commune pour notre future station d'épuration. C'est un vent porteur qui nous permet de poursuivre notre cap avec sérénité et détermination.

Préparer l'avenir d'Ouessant, c'est aussi regarder encore plus loin. **L'eau potable sera l'un des grands enjeux des prochaines années.** Cet été, l'absence de précipitations et une forte fréquentation ont mis nos réserves à rude épreuve. Le changement climatique nous oblige à ne plus voir ces situations comme exceptionnelles. Nous devons travailler à mieux



préserver la ressource, à sécuriser notre alimentation en eau potable et à anticiper les périodes les moins favorables. L'avenir de notre commune, c'est évidemment notre jeunesse. Dans le prochain numéro, nous vous présenterons le nouveau Conseil municipal des jeunes. Une nouvelle génération qui s'engage, un regard et des idées qui nous seront précieux pour construire le Ouessant de demain.

Enfin, **octobre, c'est aussi « Octobre Rose »**, le mois de sensibilisation au cancer du sein, qui rappelle l'importance du dépistage. Alors, informons-nous, parlons-en et, surtout, n'oublions pas de nous faire dépister. Bel automne à Ouessant.

David QUANTIN

■ RÉSEAUX FIBRE

LA FIBRE OPTIQUE EST DÉPLOYÉE SUR L'ÎLE D'OUESSANT : COMMENT EN PROFITER ?

Le déploiement du réseau public de fibre optique sur les îles touche à sa fin. À cette occasion, *Enez Fibre* vient à la rencontre des habitants d'Ouessant pour les accompagner dans les dernières étapes.

Une réunion publique est organisée le 3 novembre 2026, à la salle polyvalente, de 18 h 30 à 19 h 30. Cette rencontre sera l'occasion de :

- Comprendre les démarches à effectuer pour passer à la fibre optique,
- Connaître les étapes du raccordement,
- Échanger avec *Enez Fibre* et poser toutes vos questions.

L'objectif est d'accompagner tous les habitants afin que chacun puisse profiter pleinement du réseau fibre optique des collectivités bretonnes, porté par Mégalis Bretagne.

■ PORT DU STIFF STATIONNEMENT

La réglementation du stationnement des véhicules à moteur sur le domaine portuaire du Stiff sera modifiée par un arrêté conjoint de la région, du département et de la commune. Deux zones de stationnement distinctes sont délimitées ainsi :

- **Zone A :** Zone de stationnement limitée à 72 heures (3 jours), dont 25 places sur le Quai Jarlan pour les voitures de

particuliers. À noter que le dépôt ou le stationnement répété de véhicules destinés à une activité économique sans autorisation d'occupation délivrée par la Région Bretagne est interdit sur l'ensemble de la Zone A ;

- **Zone B :** Zone de stationnement limitée à 7 jours. Aucun renouvellement tacite de la durée de stationnement n'est autorisé sans déplacement effectif du véhicule hors du domaine portuaire.

Le stationnement dans chacune des zones est autorisé uniquement pour les véhicules terrestres à moteur (sauf camionnettes pour la Zone A).

Tout véhicule en station-

nement devra apposer de manière visible sous le pare-brise un disque de stationnement



fourni gratuitement par la commune et disponible à la mairie. Le disque devra indiquer lisiblement la date d'arrivée, date qui fait foi pour le calcul de la durée maximale de stationnement autorisée. Le disque doit rester visible et lisible de l'extérieur du véhicule pendant toute la durée du stationnement. Des emplacements spécifiquement réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR), titulaires de la carte de stationnement, sont délimités dans chacune des deux zones.



■ MÉDIA CRÉATION DE RADIO OUESSANT

LE 4 SEPTEMBRE, UNE RÉUNION D'INFORMATION a eu lieu pour la création de **Radio Ouessant**. Quatorze personnes se sont inscrites à la formation prévue par Quentin Bleuzec, chargé d'éducation aux médias de Radio U, pour se familiariser avec les interviews notamment. Les premières émissions et podcasts seront hébergés sur **Radio U 101.1 en FM**. Un premier plateau a été

proposé dans le cadre de l'Ilophone. Des partenariats avec des radios déjà existantes sont également prévus : Radio Balise à Groix, Radio Mutine à Brest. **Les premiers ateliers auront lieu les 9, 10 et 11 octobre dans la salle du conseil**. Possibilité pour des non-inscrits d'y participer, de 17 à 20h le vendredi, de 14 à 18h le samedi et de 10 à 12h et de 14 à 16h le dimanche.

■ ÉGLISE POINT D'ÉTAPE

LA RÉUNION PUBLIQUE DU 21 SEPTEMBRE a mobilisé une centaine de personnes à la salle polyvalente. Après un rappel historique, le diagnostic complet réalisé par le groupement pluridisciplinaire mandaté par Daouad Architectures & Patrimoines a été présenté. Rappelons que l'église est fermée au public depuis avril 2026, suite à la découverte d'un état alarmant de la charpente à la croisée des transepts. En très grande partie **grâce aux dons collectés par l'ASPRO et la Fondation**

du Patrimoine, les mesures conservatoires urgentes (reprise du bâchage des couvertures, étaieement de la charpente de la croisée, re-solidarisation d'éléments de charpente) vont pouvoir être réalisées, avec un démarrage des interventions prévu dès octobre/novembre. **La commune remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs, ainsi que tous les acteurs impliqués dans ce dossier pour leur mobilisation en faveur de la sauvegarde de ce patrimoine ouessantin.**

BUDGET ESTIMÉ DES TRAVAUX

3 TRANCHES

5,14 M€ HT

TRANCHE 1 URGENCES

2,10 M€ HT

TRANCHE 2 ENTRETIEN

1,34 M€ HT

TRANCHE 3 EMBELLISSEMENT

1,70 M€ HT

Charpente, couverture du vaisseau principal, mur de soutènement, réseau d'eaux pluviales.

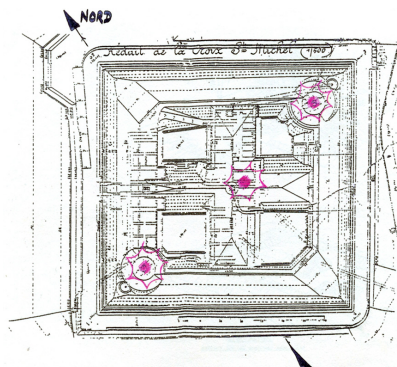
Maçonneries de façade, couverture des collatéraux/sacristie/clocher, accessibilité PMR.

Vitraux, mobilier, mise en valeur du patrimoine, réseaux fluides.

■ PATRIMOINE FORT SAINT-MICHEL

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2026 ont rassemblé une centaine de personnes lors du week-end des 19 et 20 septembre dans les douves du Fort St-Michel. Ce fut l'occasion pour beaucoup d'entre nous de pénétrer dans ce lieu atypique et mystérieux.

Sa construction a commencé sous le règne de Napoléon III dans un intérêt stratégique. Les travaux seront dans un premier temps abandonnés en 1863. Quelques années plus tard, l'Administration de la Marine et de la Guerre confie à une entreprise brestoise les travaux de construction qui débutent en 1902 et s'achèvent définitivement en 1906. Le Fort par lui-même mesure 115 x 115 m, et 138 x 138 m avec les douves. Il est armé de deux batteries de 75 mm situées aux angles Est et Ouest. Il est implanté sur une parcelle de 6 ha environ et sera occupé par les troupes françaises jusqu'en 1939. Entre 1940



et 1944, il sera alors occupé par les troupes allemandes stationnées sur l'île. À leur départ, en septembre 1944, les Allemands saboteront l'ouvrage en y plaçant trois charges explosives de forte puissance au niveau de la batterie Ouest, la batterie Est et les Casemates au centre de la construction. Le Fort est resté en l'état depuis cette époque. Quelques opérations de déminage ont eu lieu, les dernières en 2020 et 2022. **Prochain rendez-vous en 2027.**

■ TRANSPORTS

CARTE D'INSULAIRE

Nouveau téléservice de dépôt et de suivi des demandes de cartes insulaires

Pour davantage de sécurisation, les nouveaux résidents insulaires devront désormais faire leurs demandes de cartes en ligne. Le téléservice sera entièrement dématérialisé, de la saisie de la demande à l'envoi des cartes insulaires. Un suivi et une information de l'utilisateur se feront à chaque étape et il sera possible de déposer un dossier unique pour l'utilisateur et sa famille.

Déploiement prévu, pour l'ensemble des îles : 1^{er} octobre 2026.

Accès via le site de la Région : www.BreizhGo.bzh/carte-insulaire

■ FONDATION DU PATRIMOINE

Nous vous remercions d'effectuer vos dons pour aider à la restauration de l'Église d'Ouessant directement sur le site Internet de la Fondation du Patrimoine.



AGENDA CULTUREL

• Conférences de l'ANO (Association Naturaliste d'Ouessant)

Salle polyvalente

6 octobre - 20 H 30

Aux confins de l'Insulinde.

7 octobre - 20 H 30

Phares et oiseaux.

21 octobre - 20 H 30

Du Créac'h à la mer de Ross.

• Fête de la Science - Ateliers

Bibliothèque (sur inscription)

• 6 octobre - 13H30-15h30

Biologie et écologie des micro-algues.

• 10 octobre - 13H30-15h30

Laisse de mer et déchets sur le littoral.

• 10 octobre - 17H00

Assemblée générale de l'OSL.

Salle polyvalente.

• 3 novembre - 18H30-19H30

Réunion publique sur la Fibre.

Salle polyvalente.

Dans le cadre d'Octobre rose

Soutien à la lutte contre le cancer du sein

• Dimanche 18 octobre

14 h 00 > Départ de la mairie

Marche. Deux parcours selon difficultés.

• Mardi 20 octobre

14 h 00 > Départ de Keranchas

Marche sur la route des lavoirs.

Association Le Petit Patrimoine Ouessantin.